

Robert Tirvaudey

L'explication de textes philosophiques  
en douze exercices

*Tome II*





Socrate affirme :

*« Si donc tu es un homme de ma sorte, je t'interrogerai volontiers ; sinon, je m'en tiendrai là. De quelle sorte suis je donc ? Je suis de ceux qui ont plaisir à être réfutés, s'ils disent quelque chose de faux, et qui ont plaisir aussi à réfuter les autres, quand ils avancent quelque chose d'inexact, mais qui n'aiment pas moins à être réfutés qu'à réfuter. Je tiens en effet qu'il y a plus à gagner à être réfuté, parce qu'il est bien plus avantageux d'être soi-même délivré du plus grand des maux que d'en délivrer autrui ; car, à mon avis, il n'y a pour l'homme rien de si funeste que d'avoir une opinion fausse sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui. Si donc tu m'affirmes être dans les mêmes dispositions que moi, causons ; si au contraire tu es d'avis qu'il faut en rester là, restons y et finissons la discussion. »*

Platon, *Gorgias*, 458 c.



## **Première Partie**

### **L'explication de texte**



## Qu'est-ce qu'une explication de texte ?

Avant toute chose, comprenons ce qu'est un texte philosophique. Un texte n'est pas philosophique parce qu'il serait extrait d'une œuvre d'un philosophe. Les textes notamment proposés au baccalauréat peuvent souvent être de non philosophes, on pense surtout à Freud, à C. Lévi-Strauss, à F. de Saussure, à P. Valéry. Assurément, dans leur grande majorité, ces textes sont l'œuvre de grands philosophes (Platon, Aristote, Descartes, etc.) qui figurent dans la liste des auteurs à étudier au cours de l'année, du moins entendu parler à l'occasion du cours de philosophie<sup>1</sup>. Ici, une mise en

---

<sup>1</sup> Relevons que les directives concernant l'examen ont imposé aux professeurs proposant les textes des épreuves de choisir des textes non utilisés dans les anthologies. C'est ce qui explique ce passage du libellé de l'épreuve : « La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. » Un candidat ne peut être pénalisé s'il ne connaît pas tel ou tel auteur. Les connaissances, si elles sont bien exploitées et présentées donnent des points supplémentaires, mais le défaut de connaissance n'en retire point ; (le défaut de connaissances, non les connaissances erronées !). Ne pas « connaître » l'auteur est même une chance qu'il faut bonifier en évitant de dissoudre le

garde s'impose : nul ne saurait choisir le sujet-texte sur le seul critère du nom du penseur ou inversement se détourner du texte sous prétexte que l'auteur nous échappe intégralement. Or, non seulement il n'est nullement nécessaire de posséder la connaissance et de l'auteur et de son œuvre, mais il est souvent pernicieux de fonder son explication sur la croyance souvent illusoire en la connaissance de cette philosophie. La raison est simple : parmi tous les dialogues de Platon, par exemple, seuls quelques-uns ont pu être analysés, voire uniquement évoqués en classe ; il est donc peu probable que le texte soumis à l'épreuve coïncide avec celui expliqué et conséquemment le candidat risque fort de trahir le caractère spécifique du passage qu'il a à expliquer en le rapportant abusivement à des œuvres, certes du même auteur, mais qui n'abordent ni le même problème ni le même chapitre de la doctrine philosophique de cet auteur.

Le texte est présenté par la consigne suivante : « *Expliquez le texte suivant* », et en bas de page nous avons : « *La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question* ».

---

passage dans les éléments biographiques ou bibliographiques. L'esprit délesté de la pesanteur des connaissances pourra être davantage fécond pour pénétrer dans la dimension philosophique de l'extrait.

La première consigne est claire, il faut expliquer. Précisons que l'explication n'est ni un commentaire ni une composition. Si la plupart des professeurs de philosophie ne différencient pas l'explication du commentaire supposant qu'il n'y aurait pas de différences importantes entre l'une et l'autre, il faut pourtant préciser que l'explication est étrangère au commentaire littéraire, d'une part et philosophique, d'autre part, qui obéissent à leurs propres règles méthodologiques (dégager le contexte historique général, particulier, brève présentation de l'auteur). Le commentaire réclame la connaissance et de l'auteur et de l'ouvrage dont est tiré l'extrait. Si tout commentaire suppose l'explication, une explication n'implique pas de commentaire. En effet, l'invitation à produire un commentaire requiert d'élargir le champ de problématisation, en convoquant d'autres éléments qui sont strictement présents dans le passage. Il doit alors inscrire le passage au sein de l'œuvre. Ce qui est déconseillé pour l'explication sous peine de perdre le texte de vue. Le risque de l'assimilation des deux types d'exercice est de penser qu'il serait heureux d'expliquer d'abord le texte et ensuite de le commenter, c'est-à-dire de proposer une approche critique. Or cette méthodologie est lourde et maladroite. Lourde puisqu'elle impose de reprendre ce qui a précédé ; maladroite parce qu'elle brise le fil rouge conducteur. De plus, l'explication de la pensée philosophique d'un auteur a souvent valeur de

commentaire. S'il fallait conjuguer explication et commentaire, il faudrait alors expliquer dans le même mouvement du commentaire phrase par phrase afin de ne rien omettre. Ainsi est-on sûr de ne pas passer sous silence une idée centrale ou une notion capitale difficile à comprendre. En expliquant tout en commentant, on évite un travail fastidieux et pénible tout en se montrant rigoureux. Expliquer, *explicare* dit le latin, c'est-à-dire déplier un nœud problématique, c'est tenter de suivre le sens de l'ordre des idées que le penseur a voulu exprimer. Il s'agit donc d'être distant, modeste et prudent, c'est-à-dire s'effacer devant la pensée de l'auteur pour la dévoiler au point de souscrire, du moins momentanément avant l'entreprise critique, à cette explication. Celle-ci constitue un engagement de sa propre pensée : il s'agit ici de contredire ou d'approuver ce qui est dit et comment c'est argumenter en fondant sa propre analyse sur des contre-arguments ou sur des contre-exemples réfléchis et rationnels. Car penser, c'est toujours penser avec d'autres qui pensent pour mieux penser ce que nous pensons.

L'occurrence « rendre compte » n'est pas à saisir sur le mode d'un compte rendu mais signifie « discuter » la thèse, l'argumentaire, c'est-à-dire exercer l'esprit critique sur la seule base du texte en question. Il convient donc de remonter à l'intelligence du texte (travail de lecture), de la creuser à partir de nos connaissances et de nos lectures approfondies

(travail de compréhension), et enfin de donner à voir ce qu'on a compris (travail d'écriture). Le tout est donc de passer de l'explicite à l'implicite, de la lettre à l'esprit, de la surface à la profondeur, du mot à la pensée, du dit à ce qui n'est pas dit, de l'armature visible à la structure dynamique, de l'acquiescement à la critique.

Il est en outre stipuler que la connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Bien souvent le texte s'il est accompagné du nom de l'auteur, l'œuvre d'où est extrait le passage n'est que rarement mentionné. Cette injonction a pour vocation d'éviter une double ornière : celle de croire qu'il faudrait connaître la doctrine pour conduire à bien l'explication et cette autre d'interdire de « plaquer » tout ce que l'on sait sur l'auteur et sur son œuvre. Si vous avez un passage de Freud tiré de *Métapsychologie* présentant la psychanalyse comme « science de la nature » sur fond de preuves de l'existence d'un inconscient psychique, il serait hors propos de dresser une biographie de l'auteur et/ou de se référer au « complexe d'Œdipe », par exemple. Mais ne soyons pas dupe, si le candidat n'est pas un historien de la philosophie, les connaissances de l'auteur et de sa thèse nucléaire ne peuvent que féconder l'interprétation problématique du passage donné. Ainsi, par exemple, si nous avons le texte de Spinoza à expliquer selon la thèse : « *Puisque donc un droit souverain de penser librement, même en matière de*

*religion, appartient à chacun, et qu'on ne peut concevoir que qui que ce soit en soit déchu, chacun aura aussi un droit souverain et une souveraine autorité pour juger de la religion et pour se l'expliquer à lui-même et pour l'interpréter.* » *Traité Theologico-Politicus*. Selon la problématique suivante : l'individu doit-il être laissé libre d'interpréter la religion ? Ou bien : revient-il à l'État d'en définir le contenu par la loi ? Un cours sur la religion vous a certainement appris que la religion (*religere, religare*) est un ensemble de croyances et de rites qui unit un groupe d'homme dans une foi commune. Le noyau de la foi religieuse est qu'il existe un être suprême auteur de ce qui est. On peut donc s'appuyer sur des connaissances en matière de religion. En ce qui concerne les monothéismes, la foi religieuse se fonde sur un texte – la Bible, le Coran considéré comme sacré puisqu'il est censé exprimer la parole même de Dieu.

Qu'entendre vraiment par « compréhension précise du texte » ? Il faut ici dissocier l'explication de la compréhension. Pour « rendre compte du problème dont il est question », il est exigé de comprendre, c'est-à-dire de prendre dans son ensemble le texte proposé. Ce qui signifie avoir une vue d'ensemble du texte sans faire l'impasse sur une idée complexe ou taire un concept embarrassant. La compréhension est donc la méthode à suivre pour accéder à l'explication plus fine, plus minutieuse du texte et à la bonne formulation de la teneur problématique. Prendre dans son ensemble

ne s'oppose pas à une analyse « précise ». En effet, la saisie de l'entièreté de l'extrait requiert une minutie tant au niveau de ce qui est avancé qu'au niveau des concepts nodaux. Ce qui nous renvoie au pan du programme relatif aux couples de concepts sous le registre « les références ».

EXTRAIT



## Les exigences de l'explication

Il est à préciser qu'il n'existe pas de différence de nature entre un libellé de dissertation et un texte philosophique. La formulation questionnante d'un sujet est un texte condensé, alors que le texte est un sujet de dissertation plus déplié. C'est pourquoi le travail philosophique diffère peu sinon sur le plan de l'exposition du devoir.

L'explication philosophique comprend essentiellement cinq tâches à exercer. On doit d'abord s'attacher à l'explication elle-même. *Ex-plicare* signifie se situer à l'extérieur pour déplier le nœud problématique philosophique sur fond des concepts nodaux afin d'en dégager les enjeux philosophiques en suivant un examen critique. Nous pouvons ainsi décliner comme suit les exigences à satisfaire :

- Décrypter la thématique du texte
- Déplier la logique interne
- Prendre soin des concepts centraux
- Épingler les enjeux philosophiques

- Sonder critiquelement la thèse formulée par l'auteur.

Ces réquisits méthodologiques présupposent au préalable de lire le texte, rien que le texte, tout pour le texte. « Il n'y pas, spécifie Kant, d'autre méthode de penser que de lire les penseurs. » Ce qui signifie le lire attentivement, c'est-à-dire le relire, pour ne pas dire le réécrire. On ne lit pas un texte philosophique comme on déchiffre un journal. Le papier journalistique n'enferme que des informations. À proprement parler, il n'y a rien à comprendre, il suffit de prendre connaissance des informations données. En revanche, le champ de signification d'un extrait n'apparaît pas d'emblée à la surface. C'est pourquoi il faut le reprendre en lui-même et pour lui-même. Bien souvent, trop souvent, la thèse et l'argumentaire sont voilés, c'est ce qui explique l'urgence et la nécessité de procéder à de nombreuses lectures et relectures en prêtant attention à ce qui est dit mais aussi à la manière de le dire. On n'explique pas une lettre philosophique de la même manière qu'un passage d'un traité de métaphysique, de même on n'explique pas identiquement un fragment et le passage d'un dialogue.

## L'introduction

L'introduction doit suivre et ce dans l'ordre quatre moments bien précis : la thématique, la thèse soutenue, la problématique, et enfin la structure du passage en question.

### La thématique

La thématique met en place sans circonvolutions ni ambages les notions qui sont en jeu dans l'extrait, non seulement sous une forme globale (thème de la conscience, du désir, de la morale, etc.), mais, fort évidemment, sous un angle d'attaque plus précis spécifiquement abordé par l'auteur (le *cogito* cartésien dans *Le Discours de la méthode*, le désir comme manque chez Platon selon *Le Banquet*, de la morale et les impératifs chez Kant dans l'optique de *La Métaphysique des mœurs*, etc.). Il s'agit donc de déceler le sens et la visée poursuivis par le penseur. La thématique ou thème répond à la question : de quoi s'agit-il réellement ici ?

Cette première approche doit être incisive et présente le mérite d'évacuer toutes généralités triviales. Il faut donc exclure tout préambule pittoresque ou biographique.

## **La problématique**

Il convient d'épingler le problème philosophique auquel l'auteur se heurte. Il ne doit pas être énoncé en reprenant scrupuleusement les termes dans lesquels il est formulé puisque nous devons clarifier ce à quoi se confronte le texte comme résolution. Il doit être dégagé expressément car il n'est pas décelable immédiatement. La problématique est souvent sous-jacente, il nous incombe alors de l'exposer. Pour ce faire, il faut relire intégralement le passage pour voir à quel problème l'auteur s'attache, s'attaque. Le problème philosophique peut aussi plus rarement être énoncé par le penseur. Dans ce cas, il ne s'agit pas de le reprendre tel quel, mais de le reformuler de telle sorte qu'il fasse apparaître la tension problématique.

Il faut donc se demander par devers soi : à quelle difficulté théorique s'attache le penseur, s'inscrit-il dans un débat de fond, ou encore à quelle discussion veut-il se mêler ? Il n'est pas suffisant pour énoncer le problème de retourner sous forme interrogative la thèse proposée. Par exemple, si la thèse d'un texte est que « l'existence précède l'essence » comme le soutient Sartre dans *L'existentialisme est un humanisme*, le problème n'est pas de demander si l'existence précède l'essence, mais si c'est l'essence ou

l'existence qui précède pour comprendre l'être de l'homme.

Deux cas se présentent à propos du problème que résout la théorie du texte : soit il est explicitement exposé par le texte, soit il ne l'est pas. Ce cas échéant assez couramment, il faut comme pour l'objection implicite le reconstituer à partir de la réponse qu'est la théorie exposée par le texte. Un problème se constitue de l'énonciation de deux propositions, chacune nécessaire, de la formulation de leur incompatibilité, et de la question que pose cette incompatibilité. Soit quatre éléments : deux propositions, leur incompatibilité, la question. Cette question ne peut pas être sous la forme interro-négative, puisque l'interro-négation impose la réponse, le problème est alors tout résolu. Ne pas confondre les propositions incompatibles avec les propositions contraires. Les propositions contraires s'excluent l'une l'autre. Puisque l'une affirme ce que nie l'autre, l'une doit être fausse et l'autre vraie. Les propositions incompatibles sont chacune vraie, elles ne se nient pas l'une l'autre, mais leur rapprochement les rend au moins apparemment inconciliables ou pose au moins une difficulté. Par exemple, « Dieu existe » et « Dieu n'existe pas » sont deux propositions contraires. « Dieu qui est par essence bonté ne peut pas vouloir le mal » et « Je suis libre, c'est pourquoi je puis faire le mal, et qu'il m'arrive de le faire », sont deux propositions incompatibles, car si Dieu est bon, il ne peut pas créer des êtres libres, puisque alors ils peuvent faire le mal.

Plusieurs questions peuvent alors être posées : Dieu peut-il créer des êtres libres ? L'existence du mal causé par la liberté des hommes prouve-t-elle l'inexistence de Dieu ? Si Dieu n'existe pas, les hommes qui veulent être bons doivent-ils faire en sorte de supprimer la liberté pour faire cesser le mal qu'elle cause ?

### **La thèse**

Elle est ce qui répond à la problématique. La thèse peut s'énoncer selon deux modalités : soit elle consiste à défendre une hypothèse, soit elle découle d'une critique. Dans les deux cas, elle peut apparaître soit explicitement soit implicitement. Il est entendu que le texte n'est pas un prétexte pour mettre en avant la doctrine de l'auteur, comme si, par exemple, tout texte de Marx renvoyait nécessairement à la critique de la religion. Il s'agit, au contraire, de relever la position du philosophe dans et uniquement dans ce texte, ce qu'il a voulu démontrer ou réfuter dans un passage précis, et qui prend sens généralement à travers l'idée directrice, c'est-à-dire le contenu spécifiquement philosophique du texte en question. Dans une certaine mesure, moins on en sait sur la pensée de l'auteur plus nous sommes enclins à ne lire que le texte pour lui-même. Bien évidemment on ne confondra pas le thème et la thèse. Le thème se réfère à la partie du programme sur laquelle porte le texte proposé (exemple : la vérité, la justice, la société...). Le thème peut être évoqué par un nom, la ou les notions en jeu en répondant à une interrogation : de quoi parle fondamentalement le